

## Communiqué de presse

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2016

### **Sortie de l'enfant comorien retenu 12 jours en zone d'attente à Roissy : le Défenseur des droits reste vigilant**

Le Défenseur des droits, Jacques Toubon, se réjouit de la sortie intervenue ce jour de l'enfant comorien de 8 ans maintenu en zone d'attente à Roissy pendant ces 12 derniers jours ainsi que de sa prise en charge dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance.

Saisi de la situation, il avait alerté les autorités compétentes, et s'était indigné de l'enfermement de ce si jeune enfant, en violation de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Il s'interroge également sur la décision qui aurait été prise de tenter de le réacheminer ce matin-même vers les Comores alors que l'audience devant le juge des libertés et de la détention, chargé de se prononcer sur son maintien en zone d'attente, était prévue à 11h.

Ces récents événements ne font que conforter les inquiétudes du Défenseur des droits s'agissant de la multiplication du recours à l'enfermement des enfants étrangers.

C'est pourquoi le Défenseur des droits poursuivra l'instruction de ce dossier en lien avec les deux situations qu'il instruit depuis juin 2015, concernant deux fillettes de 4 et 6 ans maintenues quatre jours en zone d'attente.

#### Contacts presse

Sophie BENARD  
Conseillère chargée de la relation avec la presse  
[sophie.benard@defenseurdesdroits.fr](mailto:sophie.benard@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 27 / 06 18 56 04 69

Laetitia GOT-THEPAULT  
Chargée de la mission presse  
[laetitia.got-thepault@defenseurdesdroits.fr](mailto:laetitia.got-thepault@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 22 79 / 06 20 50 34 46